

A. D. 93. — Diplôme militaire romain.

Sofia, Musée National.

Diplôme militaire, consistant en deux plaques de bronze. Il a été trouvé près du village de Negovanovci, dans le district de Widin. Les plaques mesurent 17 cm de hauteur sur 14,6 cm de largeur; la première pèse 341 grammes, la seconde 459. Notre Fac-similé est un peu réduit.

Les diplômes militaires étaient composés de deux plaques de bronze réunies et reliées au moyen de fils de métal; elles formaient ainsi un Diptychon avec deux faces intérieures et deux faces extérieures. Sur les faces intérieures (2 et 3) se trouvait le document principal. Sur l'une des faces extérieures (4) étaient gravés les noms des témoins, et à la rencontre des extrémités des fils de métal, traversant les deux trous du milieu des plaques, étaient imprimés les sceaux en cire des témoins. On ne pouvait donc, sans rompre les sceaux ou les fils, ouvrir le Diptychon. Néanmoins, on pouvait toujours prendre connaissance du contenu du document, car le texte s'en trouvait répété sur l'une des faces extérieures (1), à découvert. Le texte extérieur de notre diplôme correspond mot pour mot au document intérieur, sauf qu'il y a, à la fin, une indication de lieu plus précise. Plutôt que le document intérieur, le document extérieur était destiné à la lecture, c'est pour cela que d'ordinaire il était gravé avec le plus grand soin, tandis que les faces intérieures l'étaient négligemment.

Notre diplôme contient une copie, déclarée conforme par sept témoins, d'un décret de l'empereur Domitien, du 16 Septembre 93, dont l'original était exposé à Rome au temple d'Auguste, aux termes duquel les vétérans de trois ailes et de neuf cohortes — et parmi eux L. Cassius de Larisa, de la première cohorte de Cispadie — obtenaient leur congé honorable (*honestam missio*) avec le droit de *civitas et conubium*. — L'année du décret se trouve déterminée par les titres de Domitien. Le mois d'Octobre (ligne 21) porte le nom de Domitianus, nom que l'empereur Domitien lui-même avait donné à ce mois (voir Suétone, *Domit.* 13, et la chronique d'Eusèbe-Jérôme : *Duo menses aliter appellati, September Germanicus et October Domitianus*).

Avec l'aimable autorisation de MM. E. Bormann et O. Benndorf nous avons emprunté les Fac-similés et la transcription du texte aux *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien* I (1898), où M. E. Bormann parle en détail de ce diplôme et d'autres trouvés récemment. Les reproductions sont prises de photographies que M. Dobrusky, Directeur du Musée National à Sofia, a fait faire. Voir sur les diplômes militaires en général Mommsen, *Corpus inscriptionum latinarum*, III, 842; Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, p. 285; L. Regnier, *Recueil de diplômes militaires*, 1876; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 1890, p. 264; Reusens, *Éléments de paléographie*, 1899, p. 372.

Dans l'écriture du document extérieur, on remarquera l'M développé, le P ouvert, la longue queue de Q, la grandeur du T, dont la barre dépasse souvent les autres lettres (16. 17. 20).

Dans le document intérieur l'écriture de la seconde face est très lisible, mais elle n'est pas aussi régulière et les barres y sont souvent négligées; il est difficile de distinguer l'un de l'autre I, E, F, L, T. O est souvent plus petit que les autres lettres (2. 4). Le premier jambage de l'U est tout à fait oblique, le second jambage est à peu près droit (2. 3).

La 3^e face est écrite d'une façon tout à fait hâtive. Nous suppléons les mots illisibles en nous servant du document extérieur (sans les mettre entre crochets).

Les noms des témoins sur la 4^e face sont gravés en traits grands et distincts; cependant souvent c'est à peine si l'on peut reconnaître les barres.

Les mots sont abrégés selon l'ancienne méthode romaine: il n'y a que les premières lettres qui soient écrites (*litterae singulares*).

Les chiffres sont surmontés de traits sauf pour les dates du calendrier (I, 3. 21; II, 3. 22).

(pag. 1)

Imperator Caesar divi Vespasiani filius Domitianus
Augustus Germanicus, pontifex maximus,
tribunicia potestate XIII, imperator XXII, consul XVI,
5 censor perpetuus, pater patriae,
equitibus et pedibus, qui militant in aliis tri-
bus et cohortibus novem, quae appellantur
II Pannoniorum, et Claudia nova, et praetoria,
et I Cilicum, et I Cispadensium, et I Cretum,
et I Flavia Hispanorum miliaria, et I Antio-
10 chensium, et II Gallorum Macedonia, et IIII
Raetorum, et V Gallorum, et V Hispanorum, et
sunt in Moesia superiore sub Cnaeo Aemilio Cica-
tricula Pompeio Longino, qui quina et vici-
15 missis honesta missione emeritis stipendiis,
quorum nomina subscripta sunt, ipsis liberis
posterisque eorum civitatem dedit et conubi-
um cum uxoribus, quas tunc habuissent, cum
est civitas iis data, aut, si qui caelibes essent, cum
20 iis, quas postea duxissent, dumtaxat singuli
singulas. Ante diem XVI kalendas Domitianas
Titus Pomponio Basso Lucio Silio Deciano consulibus.
Cohortis I Cispadensium, cui praest
Lucius Cilnius [Luci] filius Pompeiana Secundus,
25 pediti
Lucio Cassio Cassi filio Lariseno.¹⁾
Descriptum et recognitum ex tabula aenea,
quae fixa est Romae in muro post templum
divi Augusti ad Minervam.

(pag. 4)

Quinti Orfi Cupiti	Cnaei Egnati Vitalis
Cai Julij Saturnini	Luci Pulii Heraclae
Quinti Aemili Soterichi	Publii Cauli Vitalis
Luci Pulii Sperati	

(pag. 2)

Imperator Caesar divi Vespasiani filius Domitianus
Aucustus²⁾ Germanicus, pontifex maximus,
tribunicia potestate XIII, imperator XXII, consul XVI,
5 censor perpetuus, pater patriae,
equitibus et pedibus,³⁾ qui militant in aliis tri-
bus et cohortibus novem, quae appellantur II
Pannoniorum, et Claudia nova, et praetoria,
et I Cilicum, et I Cispadensium, et I Cretum, et I
10 Flavia Hispanorum miliaria, et I Antio-
chensium, et II Gallorum Macedonia, et
IIII Raetorum, et V Gallorum, et V Hispano-
rum, et sunt in Moesia superiore
sub Cnaeo Aemilio Cicatricula Pompeio Lon-
cino,⁴⁾ qui quina et vicena⁵⁾ stipendia

(pag. 3)

aut plura meruerunt, item dimissis
15 honesta missione emeritis stipendiis,
quorum nomina subscripta sunt, ipsis li-
beris posterisque eorum civitatem de-
dit et conubium⁷⁾ cum uxoribus, quas tunc
habuissent, cum est civitas iis data, aut, si qui
caelibes essent, cum iis, quas postea duxissent,
20 dumtaxat singuli singulas. Ante diem XVI kalendas Domitianas
Titus Pomponio Basso Lucio Silio Deciano consulibus.
Cohortis I Cispadensium, cui praest
25 Lucius Cilnius [Luci] filius Pompeiana Secundus,
pediti
Lucio Cassio Cassi filio Lariseno.¹⁾
Descriptum et recognitum ex tabula ae-
nea, quae fixa est Romae.

¹⁾ Ou Larisensi. ²⁾ Pour Augustus. ³⁾ Pour pedibus. ⁴⁾ Pour et. ⁵⁾ Pour Longino. ⁶⁾ Apres vicena, il semble qu'il y ait eu primitivement deux x. ⁷⁾ Au lieu de b, il y a une autre lettre que l'on a tenu de corriger.